

RAPPORTS

18.—De l'inspecteur de la Ville, à l'effet de macadamiser la partie expropriée l'année dernière vis-à-vis du lot du cadastre No 17, quartier St-Jean-Baptiste.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à exécuter lesdits travaux.

19.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du mandat au montant de \$300 en faveur de M. F.-C. Laberge, étant le coût des plans du territoire de Rosemont.

Résolu: Que ledit compte soit soldé.

20.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet des comptes en suspens au montant de \$145.24.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$145.24 soit prise à même des crédits de cette année pour solder lesdits comptes.

21.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête de MM. Munderloh & Cie, demandant que la partie de la rue des Jurés, portant les numéros 95 à 105, soit appelée "Square Victoria".

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que cette partie de la rue des Jurés soit appelée à l'avenir "Square Victoria".

22.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête de M. H. Colletterie qui demande une rémunération pour avoir travaillé les dimanches et jours de fête.

Déposé aux archives.

23.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans l'avenue Bagg, à partir de la rue Mitcheson, à 180 pieds vers l'Ouest.

24.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans l'avenue des Cèdres, à partir du chemin de la Côte des Neiges à 400 pieds vers l'Est.

25.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du compte de M. J.-E. Vanier pour honoraires pour services rendus à la Ville de Montréal dans la question des égouts d'Ahuhtsic.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un montant de \$150 soit affecté à l'acquittement dudit compte de M. J.-E. Vanier, suivant l'article 130 de la transaction entre la Ville de Montréal et le village d'Ahuhtsic, le 21 février 1905, par devant Mtre V. Morin, N.P.

26.—De M. F.-Z. Germain, demandant de continuer à occuper la partie de la voie publique au-dessus du trottoir au No 113 rue Frontenac, par un auvent en bois.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que permission soit accordée à M. F.-Z. Germain de maintenir l'auvent en bois au-dessus du trottoir au No 113 rue Frontenac; et qu'un bail soit préparé en conséquence.

27.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la fourniture du sable, suivant les devis, termes et conditions de la formule de soumission, soit adjugé comme suit:

SABLE PAR CHARGE DE BARGE

Jos. Touzin

Sable de rivière, vif, net et fin, pour asphalte, livré sur le quai à l'avenue Papineau, la barrique . . . \$0.15
Sable de rivière, vif, net et fin, pour asphalte, livré à la cour de l'avenue De Lorimier, la barrique . . . 0.25

J.-B. Robillard

Sable de rivière, vif et net, sur le quai à l'avenue Papineau et à l'Ouest du pont Wellington, la barrique, voyage de 3 barriques . . . \$0.41
Sable de rivière, vif et net, à la cour de l'avenue De Lorimier, à la barge de 3 barriques . . . 0.40

Et, de plus, qu'un contrat soit préparé en conséquence, lorsque la Commission de la Voirie l'ordonnera.

28.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville, soit prié de donner avis à la "Montreal Light, Heat & Power Co." d'enlever la terre et les débris laissés sur la rue Craig en face de sa nouvelle bâtisse.

29.—M. l'échevin O'Connell demande qu'un puisard soit posé vis-à-vis le No 393 rue Madeleine.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

REPORTS.

18.—From the City surveyor to macadamize the part expropriated, last year, opposite lot cadastral No. 17, St. Jean-Baptiste ward.

Resolved: That the City surveyor be authorized to have the work done.

19.—From the City surveyor anent the warrant of \$300 in favor of Mr. F. C. Laberge, being the cost of the plans of Rosemont territory.

Resolved: That said account be paid.

20.—From the City surveyor anent accounts, in suspense, amounting to \$145.24.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$145.24 to pay said accounts be charged against appropriations voted for the current year.

21.—From the City surveyor anent the application of Messrs. Munderloh & Co., asking that the portion of Jurors street, Nos. 95 to 105 be named Victoria square.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that said portion of Jurors street be named Victoria square.

22.—From the City surveyor anent Mr. H. Colletterie's application for remuneration for having worked on Sundays and holidays.

Filed of record.

23.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the laying of a sewer in Bagg Avenue, from Mitcheson street to 180 feet Westwards.

24.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Cedar Avenue, from Côte des Neiges road to 400 feet Eastwards.

25.—From the City surveyor anent Mr. J. E. Vanier's account for fees, for services rendered to the City of Montreal in the matter of the Ahuhtsic sewers.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$150 be voted to settle said claim of Mr. J. E. Vanier, according to article 130 of the transaction between the City of Montreal and the village of Ahuhtsic, passed the 21st of February 1905, before Mtre V. Morin, N. P.

26.—From Mr. F. Z. Germain asking that he be allowed to continue to occupy that part of the public road over the sidewalk, at No. 113 Frontenac street, with a wooden awning.

Resolved: That a report be made to Council recommending that permission be granted to Mr. F. Z. Germain to maintain the wooden awning over the sidewalk at No. 113 Frontenac street, and moreover that a lease be prepared accordingly.

27.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the contract for the supply of sand, according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded as follows:

SAND BY LARGE LOAD

Jos. Touzin

Clean sharp river sand for asphalt on wharf at Papineau Avenue, per barrique . . . \$0.15
Clean sharp river sand for asphalt delivered at De Lorimier Avenue yard, per barrique . . . 0.25

J. B. Robillard

Clean sharp river sand, on wharf at Papineau Ave. and West of Wellington bridge, per barrique, per load of 3 barriques . . . \$0.41
Clean sharp river sand at De Lorimier Avenue yard, per barge load of 3 barriques . . . 0.40

and moreover that a contract be drafted accordingly, when ordered by the Road Committee.

Resolved: That the City surveyor be requested to notify the Montreal Light, Heat & Power Co. to remove the ground and scraps laying on Craig street in front of their new building.

29.—Ald. O'Connell asked that a gully be placed in front of No. 393, Magdalen street.

Referred to the City surveyor.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.